

Le point de l'actualité de la semaine : 040/2023 :

**Par André Dulou 156^{ème} SR, responsable de la revue de presse
Défense de l'UNION-IHEDN**

A la une aujourd'hui : Bilans en hausse ; Israël ordonne l'évacuation des localités proches de la frontière libanaise : Jour II de la guerre entre le Hamas et Israël, notre DIRECT (L'orient le Jour, Philippe HAGE BOUTROS, Émilie SUEUR, Olivia Le Poidevin, Matthieu KARAM, Iva KOVIC, Lisa GOURSAUD,)

- 18:49 heure de Beyrouth
Selon un porte-parole de l'armée israélienne, cette dernière a mené des frappes sur environ 800 cibles à Gaza jusqu'à présent.
Selon la même source, des combattants du Hamas sont toujours sur le territoire israélien dimanche soir. Certains infiltrés ont été interceptés et tués alors qu'ils tentaient de revenir dans la bande de Gaza. Des dizaines d'infiltrés ont également été appréhendés.
- 18:43 heure de Beyrouth
Dans un communiqué, le ministère de l'Europe et des affaires étrangères français annonce qu'une ressortissante française a été tuée en Israël, sans donner davantage de détails.
- 18:35 heure de Beyrouth
Reportage : Nos journalistes Caroline Hayek et Mohammed Yassine ont recueilli les témoignages d'habitants du Arkoub, région libanaise à la frontière Sud-Est avec Israël. Après les tirs de roquettes, revendiqués par le Hezbollah, vers Israël ce matin et les représailles israéliennes, ils racontent leur peur. Même si, aujourd'hui, ils ne s'attendent pas à une guerre contre Israël.

<https://www.lorientlejour.com/article/1351838/au-jour-ii-des-roquettes-et-des-tirs-dartillerie-au-liban-sud-notre-direct-sur-la-guerre-entre-le-hamas-et-israel.html>

(reportage à suivre sur le site)

-0-

Les actualités de défense, avec cet article, qui propose des achats de chars E-MBT :

Une étude recommande d'acquérir des chars E-MBT auprès de KNDS pour « alléger la charge sur les Leclerc » (OPEX 360, Laurent Lagneau)

Ces derniers mois, le programme franco-allemand MGCS [Main Ground Combat System – Système principal de combat terrestre]; qui prévoit notamment le développement d'un nouveau char de combat censé remplacer le Leclerc et le Leopard 2, a été la cible de nombreuses critiques outre-Rhin, tant au niveau industriel que politique.

« Depuis l'attaque de la Russie contre l'Ukraine, beaucoup de pays européens ont commandé des Leopard 2 à Krauss-Maffei Wegmann pour leurs forces armées, au point qu'il n'y a peut-être plus de place pour le MGCS pour le moment », avait ainsi

estimé Susanne Wiegand, la PDG du groupe Renk, le fournisseur des boîtes de transmissions destinées aux Leopard 2.

Par ailleurs, Rheinmetall mise sur le KF-51 Panther, un char de combat susceptible de concurrencer le MGCS. Et Krauss-Maffei Wegmann, associé au français Nexter au sein de KNDS, envisage de développer le Leopard 2AX, dans le cadre, probablement, d'une coopération avec l'Italie, l'Espagne et la Suède.

Quoi qu'il en soit, le MGCS a pris du retard, alors qu'il devait initialement permettre à l'armée de Terre de commencer à remplacer les chars Leclerc à partir de 2035. Aussi sera-t-elle certainement contrainte de mettre en oeuvre un « plan B » pour prolonger leur durée de vie à l'horizon 2040/45.

<https://www.opex360.com/2023/10/08/une-etude-recommande-dacquerir-des-chars-e-mbt-aupres-de-knds-pour-alleger-la-charge-sur-les-leclerc/>

Une enveloppe en 2024 pour faire décoller l'hélicoptère de combat de demain (Home FOB, ; Nathan Gain)

L'hélicoptère d'attaque Tigre a encore deux décennies de service dans l'armée de Terre devant lui que, déjà, militaires et industriels vont s'employer à lui trouver un successeur, révèlent les bleus budgétaires du projet de loi de finances pour 2024.

Analyser le besoin futur

Préparer la succession du Tigre au-delà de 2040, voilà l'enjeu de la nouvelle activité « Hélicoptère de combat du futur » instaurée par le PLF 2024. Évoquée dans le patch innovation de la prochaine loi de programmation militaire, la démarche envisage en particulier d'« *analyser le besoin futur de capacités d'attaque pour l'aérocombat à cet horizon et d'en définir les concepts d'architectures capacitaires* ».

Une ligne budgétaire de 30 M€ est proposée pour amorcer ces réflexions, enveloppe initiale dont l'essentiel sera engagé dès l'an prochain au titre du soutien industriel aux études d'architecture.

S'il est trop tôt pour une vision réaliste de l'après-Tigre, le ministre des Armées, Sébastien Lecornu en rappelait quelques enjeux lors des débats entourant l'adoption de la LPM : « *les sauts technologiques pourront être remarquables, qu'il s'agisse d'en faire un engin occupé ou pas, de son niveau d'armement, de sa vitesse, de sa furtivité ou de son équipement en intelligence artificielle* ».

Également présenté sous la dénomination de « système d'attaque de l'aérocombat futur » (SAAF), ce futur hélicoptère sera l'une des briques de TITAN, programme destiné à prendre le relais de SCORPION pour renouveler les matériels du segment lourd de l'armée de Terre.

<https://www.forcesoperations.com/une-enveloppe-en-2024-pour-faire-decoller-lhelicoptere-de-combat-de-demain/>

CORYMBE – Bilan du stage SIREN 23 à bord du PHA Mistral en mission CORYMBE (défense, Marine nationale)

Du 22 août au 21 septembre 2023, le Porte-hélicoptères amphibie (PHA) *Mistral* a embarqué près de 30 stagiaires issus de 12 nations partenaires du golfe de Guinée pour la deuxième édition du Stage d'instruction régionale, embarquée et Numérique (SIREN). Cette formation a été l'occasion pour les participants de renforcer la coopération et les savoir-faire dans la lutte contre la criminalité en mer.

Parrainé par l'Architecture de Yaoundé, le stage SIREN a permis aux marins participants de bénéficier de l'expertise de nombreux intervenants parmi lesquels des experts de l'action de l'Etat en mer du CEDRE (Centre de Documentation de

Recherche et d'Expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux), du MAOC (N) (*Maritime Analysis and Operations Centre - Narcotics*), du SEA COP (*Seaport cooperation project*), de l'ONU DC (*United Nation Office on Drugs and Crimes*) et du GOGIN (*Gulf of Guinea Interregional Network*).

Cette formation a mis l'accent sur les réponses aux menaces particulièrement présentes dans la zone, telles que la pêche illicite, le brigandage, la piraterie, le narcotrafic ou les pollutions maritimes. Elle a particulièrement traité du cadre juridique et organisationnel de l'action de l'Etat en mer, afin d'approfondir les procédures de judiciarisation à terre des délits et crimes commis en mer.

<https://www.defense.gouv.fr/marine/actualites/corymbe-bilan-du-stage-siren-23-bord-du-pha-mistral-mission-corymbe>

Les relations internationales :

Troc en stock à Gaza: otages contre prisonniers politiques (Lignes de défense, Philippe Chapleau)

S'il est un motif médiatisé par le Hamas pour justifier ses incursions et ses frappes contre Israël, c'est bien celui de la prise d'otages israéliens. En effet, prendre des otages suscite un important tumulte médiatique, provoque un choc pour forcer les pouvoirs publics à négocier, et permet de constituer un vivier de captifs servant de monnaie d'échange (photo AFP de l'arrivée d'une otage israélienne à Gaza).

Ismail Haniyeh, le chef du mouvement islamiste palestinien Hamas, a bien expliqué, dès samedi, que « le combat pour libérer notre terre et nos prisonniers [...] dans les prisons (israéliennes) doit être mené à son terme ». Otages contre prisonniers Ces prisonniers palestiniens seraient au nombre de 4 500. Certains condamnés sont emprisonnés, d'autres sont en cours de jugement et les derniers en détention administrative pour « activités terroristes ».

C'est pour les faire libérer que le Hamas a donc décidé de recourir à la politique de la prise d'otages. Le mouvement islamiste espère rééditer le succès remporté en juin 2011. À l'époque l'État hébreu avait relâché 1 027 détenus en échange du soldat franco-israélien, le sergent Gilad Shalit, détenu dans la bande de Gaza depuis 2006.

D'autres libérations ont aussi été des succès palestiniens:

- 1996: Israël a libéré 1050 Palestiniens contre deux soldats.
- 2004: 400 prisonniers palestiniens en échange d'un soldat capturé par FPLP (Popular Front for the Liberation of Palestine).

Mais certaines traînent en longueur. Ainsi, le Hamas réclame-t-il la libération de détenus palestiniens contre la restitution des corps de deux soldats israéliens, Hadar Goldin et Shaul Oron, tués lors d'une opération en 2014 dans la bande de Gaza.

<https://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/archive/2023/10/08/troc-en-stock-a-gaza-otages-contre-prisonniers-politiques-24159.html>

Guerre en Ukraine : le soutien américain incertain à l'approche des élections (IRIS, Michael Stricof)

Alors que le président Zelensky a, le 21 septembre, effectué une visite à Washington afin de s'assurer du soutien des États-Unis auprès de l'Ukraine, le Congrès américain,

majoritairement républicain, menace de provoquer un « shutdown », une paralysie de l'État fédéral. Ce blocage pourrait compromettre l'accordement d'une nouvelle tranche d'aide à l'Ukraine de 24 milliards demandée par Joe Biden. Dans ce contexte, quel est l'état actuel du soutien des États-Unis à l'Ukraine ? Pourquoi la politique du parti républicain est-elle si importante pour le financement de l'Ukraine ? La lenteur de la contre-offensive a-t-elle une incidence sur les calculs politiques aux États-Unis ? Quelles sont les perspectives d'obtention d'une aide supplémentaire ? Alors que Kiev prépare ses élections présidentielles de 2024, quelles pourraient être les conséquences de la mise en place ou non d'un nouveau programme d'aide important ? Le point avec Michael Stricof, maître de conférences rattaché au Laboratoire d'études et de recherche sur le monde anglophone (LERMA) d'Aix-Marseille Université, spécialiste de la politique de défense des États-Unis. Quel est l'état actuel du soutien des États-Unis à l'Ukraine ?

Les États-Unis ont fourni 113 milliards de dollars d'aide à l'Ukraine depuis le début de la guerre en février 2022. Seuls 45 %, soit environ 50 milliards de dollars, ont été consacrés à l'aide militaire directe (armes, munitions et formation des forces ukrainiennes), le reste étant réparti entre l'aide économique au gouvernement ukrainien, l'aide humanitaire et les opérations américaines de soutien à la guerre. L'administration Biden espérait obtenir 24 milliards de dollars supplémentaires dans le projet de loi de financement nécessaire pour éviter une fermeture de l'administration fédérale américaine début octobre. La mesure palliative de 45 jours adoptée le 30 septembre, qui a permis d'éviter le « shutdown », n'incluait pas cette aide. Il reste alors environ 6 milliards de dollars d'aide que le Pentagone n'a pas fini de transférer à l'Ukraine dans le cadre des lois de financement précédentes. Cette somme couvrira les transferts d'armes et les formations en cours et pourrait être suffisante pour attendre un accord budgétaire final aux États-Unis, qui pourrait inclure la prochaine tranche de financement.

L'obtention de cette aide sera essentielle pour l'Ukraine, car il s'agira probablement du dernier financement d'ici à l'élection de 2024. Donald Trump, le candidat républicain présumé, a déjà fait part de son scepticisme à l'égard d'un financement supplémentaire.

<https://www.iris-france.org/178787-guerre-en-ukraine-le-soutien-americain-incertain-a-laproche-des-elections/>

(OTAN) Le secrétaire général met en place un groupe indépendant dans le cadre de la réflexion de l'OTAN sur son voisinage méridional (NATO nouvelles)

Le secrétaire général de l'OTAN, M. Jens Stoltenberg, a mis en place un groupe d'experts indépendant qui sera chargé de se pencher sur l'approche de l'OTAN à l'égard de son voisinage méridional, en particulier des régions du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord et du Sahel. Mme Ana Santos Pinto (Portugal) a été nommée présidente.

Au sommet de cette année, à Vilnius, les Alliés ont lancé une réflexion approfondie sur les relations de l'OTAN avec son voisinage méridional. L'objectif est d'approuver des propositions concrètes pour le prochain sommet, qui se tiendra à Washington en juillet 2024.

Dans le cadre de ce processus, le groupe établira un rapport qui sera remis au secrétaire général avant la réunion des ministres des Affaires étrangères des pays de l'Alliance, en avril prochain. Ce rapport devrait aider les Alliés à faire le point sur l'évolution de la situation dans le voisinage méridional de l'OTAN et à formuler des

recommandations concrètes sur l'approche à adopter par l'Organisation pour l'avenir, notamment en mettant l'accent sur la manière d'intensifier encore les interactions et la coopération avec les pays partenaires, les organisations internationales et les autres acteurs concernés.

https://www.nato.int/cps/fr/natohq/news_219076.htm?selectedLocale=fr

Sur le plan de l'économie, cet article relatif à la facture des importations d'énergie :

148 milliards d'euros : la facture des importations énergétique de la France a triplé en trois ans (Euractiv, Paul Messad)

Les derniers chiffres des douanes françaises publiés vendredi (6 octobre) révèlent une facture des importations énergétiques de la France s'élevant à 148 milliards en 2022, contre 58 milliards d'euros en 2019. Une situation largement liée au prix du gaz.

En même temps que la publication des principaux résultats du commerce extérieur de la France en 2022, les services de douanes ont rendu vendredi un rapport sur la « vulnérabilité énergétique de la France ».

L'étude est sans équivoque : « *Dans le contexte de la guerre en Ukraine [...] En 2022, l'envolée de la facture énergétique a [...] remis en lumière la dépendance et la vulnérabilité des économies européennes aux importations d'énergie* ».

Concernant la France, sa dépendance aux importations énergétiques est quasi totale pour la houille et le pétrole, et totale pour le gaz. « *Cette dépendance constitue un facteur de vulnérabilité pour le pays, note le rapport* », explique le rapport.

Bien que la quantité d'énergie — mesurée en TWh — ait baissé d'environ 5 %, la facture des importations est passée de 58 milliards en 2019 à 148 milliards en 2022, soit une multiplication par 2,5.

En solde net, la facture énergétique de la France est passée de 44 milliards d'euros en 2019 à 116 milliards d'euros en 2022, selon les chiffres du ministère de la Transition énergétique publiés le 28 septembre.

<https://www.euractiv.fr/section/energie-climat/news/148-milliards-deuros-la-facture-des-importations-energetique-de-la-france-a-triple-en-trois-ans/>

Les rendements de la dette en phase avec la réalité économique (Economie matin, Léopold Aubin)

Face à une montée notable des rendements de la dette souveraine, les marchés de revenu fixe sont devenus le point focal des investisseurs et des analystes. Mais comment cette réalité économique est-elle perçue par les professionnels du secteur ? Entre surprises, analyses et recommandations, plongez dans la perspective des experts face à cette tendance marquante.

Une montée des rendements qui attire l'attention

Les marchés de revenu fixe sont devenus le centre d'intérêt des investisseurs et des analystes. La raison ? Une montée notable des rendements de la dette souveraine. Pour illustrer cette tendance, le rendement de l'obligation espagnole à 10 ans a franchi le seuil des 4%, un pic inédit depuis 2013. Parallèlement, l'obligation américaine à 10 ans flirte avec les 4,75%, un sommet pour cette décennie.

L'obligation américaine à 30 ans a également créé la surprise. Elle a offert un rendement de 5% pendant une semaine, une première depuis 2007. Ces augmentations, observées à l'échelle

mondiale, sont le fruit d'un durcissement des banques centrales et d'anticipations de taux plus élevés sur une durée prolongée. Conséquence ? Les marchés boursiers ont subi des baisses, avec des indices américains en recul de 2% certains jours.

La réaction des professionnels face à cette réalité

Alberto Matellán, économiste en chef chez "MAPFRE Inversión", a une vision claire de la situation. Malgré la volatilité, il considère que ces rendements de la dette sont en adéquation avec la réalité économique. Les niveaux d'inflation actuels, la résistance des prix et une croissance certes timide, mais plus robuste que prévu, en sont les preuves. Pour Matellán, il n'est pas encore temps de réorienter les stratégies de portefeuille. Il préconise la patience et la réflexion pour déterminer si ces mouvements représentent un véritable changement de marché.

<https://www.economiematin.fr/rendements-dette-economie-professionel>

Canopée, le transporteur d'Ariane 6, baptisé à Bordeaux (Air et cosmos, la rédaction)

Chaque fin de semaine, une image qui a fait l'actualité ou retenu notre attention. Le 5 octobre a eu lieu l'acte inaugural du cargo de transport du futur lanceur lourd européen. Nous y étions. Un public incrédule

A l'occasion d'une escale à Bordeaux, sous un Soleil éclatant, le cargo de transport du futur lanceur lourd européen a été baptisé le 5 octobre par le capitaine Yann Moguerou et Madame Berud, l'épouse du président du groupe **Jifmar Offshore Services**, propriétaire du navire.

Environ 300 personnes étaient conviées à la cérémonie, à laquelle participait notamment **Martin Sion**, le président exécutif d'**ArianeGroup**, et des représentants de la presse écrite et audiovisuelle, locale et nationale – dont **Air & Cosmos**.

L'événement a également attiré de nombreux badauds, intrigués par la présence inhabituelle sur les quais du port de la Lune d'un tel monument (121 m de long pour 22 m de large), équipé de ses quatre grandes voiles rétractables, inspirées d'ailes d'avions, de 36 m de hauteur.

Un poste clé dans les réductions de coût

Ces voiles doivent permettre de faire économiser 30 % à 35 % de carburant lors des traversées transatlantiques du cargo, ce qui va grandement contribuer à réduire les dépenses logistiques du programme **Ariane 6**.

<https://air-cosmos.com/article/canopee-le-transporteur-d-ariane-6-baptise-a-bordeaux-66593>

Lire avec intérêt cet article concernant la sécurité intérieure :

Montpellier – Clermont. Le match arrêté après l'évanouissement de Mory Diaw, touché par un pétard

Le match entre Clermont et Montpellier a été suspendu à quelques minutes de son terme, ce dimanche 8 octobre. Alors que le MHSC menait 4-2, un pétard a explosé aux pieds de Mory Diaw. Le portier clermontois s'est écroulé au sol, assommé par la détonation, et a été évacué sur civière. La cellule de crise a finalement fait le choix d'arrêter définitivement la partie. Les supporters montpelliérains ont sans doute saboté la performance de leur équipe sur le terrain, ce dimanche 8 octobre. Alors que le MHSC filait vers une victoire maîtrisée contre Clermont (4-2), ils ont jeté un pétard aux pieds de Mory Diaw, alors qu'on était entré dans le temps additionnel de cette rencontre.

Évacué sur civière

Ce pétard a explosé à approximativement un mètre du portier clermontois. Surpris, le gardien s'est écroulé au sol, visiblement sonné par la détonation. Après quelques instants de flottement, il a été évacué sur civière. Son état ne semblait pas particulièrement préoccupant mais il ne donnait pas l'impression de jouer la comédie. À noter que Neto Borges, le défenseur du CF63, a été expulsé pour avoir adressé un doigt d'honneur en direction de la tribune dans laquelle se trouvait la personne à l'origine du lancer.

<https://www.ouest-france.fr/sport/football/ligue-1/montpellier-clermont-match-suspendu-apres-levanouissement-de-mory-diaw-touche-par-un-petard-6276d678-65eb-11ee-abae-2945a72a9f3a>

Et ces articles de fond et d'actualité

Chine : l'art consommé de la désinformation (Asialyst, Pierre-Antoine Donnet)

La Chine communiste dispose d'un arsenal sophistiqué de désinformation tous azimuts. Ses objectifs principaux : retourner les opinions publiques, s'ingérer dans les milieux politiques étrangers, peser sur les élections, discréditer ses adversaires, donner une image trompeuse d'un pays prétendument attaché à la paix et mentir à son peuple.

Le 28 septembre dernier, le gouvernement américain a publié un rapport accablant dans lequel il accuse la Chine de vouloir « *remodeler le paysage mondial de l'information* » par le biais d'un vaste réseau spécialisé dans la désinformation. « *La manipulation internationale de l'information [par la Chine] n'est pas uniquement une question de diplomatie publique, mais constitue un défi pour l'intégrité de l'espace international de l'information* », écrivent les auteurs de rapport publié par le GEC, une cellule consacrée à la lutte contre la désinformation au sein du département d'État américain.

Cette « *manipulation* » englobe « *la propagande, la désinformation et la censure* », relèvent les auteurs. « *Si rien n'est fait, les efforts de la République populaire de Chine vont remodeler le paysage mondial de l'information, créant des biais et des lacunes qui pourraient même conduire les nations à prendre des décisions qui subordonnent leurs intérêts économiques et sécuritaires à ceux de Pékin.* »

Selon les auteurs de ce document, Pékin consacre des milliards de dollars chaque année au titre de ces opérations de « *manipulation de l'information à l'étranger* ». En parallèle, la Chine fait disparaître les informations critiques qui prennent le contrepied de ses éléments de langage sur les sujets délicats comme Taïwan, les droits humains et son économie en berne. « *Quand on regarde les pièces du puzzle et qu'on le reconstitue, on constate une ambition stupéfiante de la part de la Chine visant à chercher à dominer l'information dans des régions clés du globe* », a déclaré à la presse James Rubin, coordinateur du GEC et ancien porte-parole de la diplomatie américaine.

<https://asialyst.com/fr/2023/10/05/chine-art-consomme-desinformation/>

Comment faire l'histoire immédiate de la guerre russe en Ukraine ? Entretien avec M. Goya (Diploweb, Gabrielle Gros, Michel Goya)

Sur la guerre en Ukraine, quelles sont les trois principales idées fausses qui traînent à tort dans le débat public ? Quels outils pour minimiser les erreurs stratégiques et leurs impacts ? Comment la guerre en Ukraine a-t-elle changé l'Union européenne ? Quelle possible nouvelle tournure du conflit à l'approche des élections américaines ? Voici quelques-unes des questions posées par G. Gros à M. Goya à l'occasion de la publication de son nouvel ouvrage co-signé avec J. Lopez « L'ours et le renard » (Perrin, 2023) pour le *Diploweb.com*.

Gabrielle Gros (G. G.) : Sur la guerre en Ukraine, selon vous quelles sont les trois principales idées fausses qui traînent à tort dans le débat public ?

Michel Goya (M. G.) : La première idée fausse est que la guerre de positions est un retour aux méthodes de la Première Guerre mondiale. Je fais moi-même souvent cette comparaison parce qu'elle parle justement au public, mais elle est fausse. Il y a guerre de positions dès que la guerre de mouvement ne permet pas d'obtenir de décision stratégique et que les deux adversaires ont encore des moyens de continuer le combat. Le meilleur moyen de faire face à la puissance de feu des armes à tir direct modernes consiste à se protéger, dans le milieu urbain mais aussi dans les fortifications de campagne. Cela a été le cas sur tous les fronts de la Seconde Guerre mondiale à partir de 1941, mais aussi pendant la guerre de Corée (1950-1953) ou encore la guerre entre l'Iran et l'Irak dans les années 1980.

La deuxième idée fausse est qu'il s'agit d'une guerre de nouveau type à cause de l'omniprésence des drones ou du numérique. En fait, l'art de la guerre industrielle après une révolution de 1850 à 1950 n'a guère évolué dans sa forme, malgré l'apparition de moyens techniques nouveaux. Les structures et les méthodes n'ont guère changées depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Si le général Patton, le célèbre commandant de la 3e armée américaine en Europe en 1945, était ramené du passé pour commander les forces ukrainiennes, il s'adapterait très vite à la situation, beaucoup plus en tout cas que si on le ramenait 78 ans en arrière, en 1867. L'immense majorité des équipements majeurs qui sont utilisés en Ukraine ont été conçus entre 1960 et 1990. Cette guerre n'est donc pas une révolution militaire.

<https://www.diploweb.com/Comment-faire-l-histoire-immEDIATE-de-la-guerre-russe-en-Ukraine-Entretien-avec-M-Goya.html>

Parus au journal officiel :

Décret du 4 octobre 2023 portant dissolution d'une association

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048151580>

Décret n° 2023-922 du 6 octobre 2023 relatif à la commission de conciliation paritaire chargée d'examiner les désaccords sur la qualification de carences ambulancières

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048166116>

Décret n° 2023-923 du 5 octobre 2023 portant publication de l'accord entre le Gouvernement de la République française et la Cour pénale internationale sur l'exécution des peines prononcées par la Cour, signé à La Haye le 11 octobre 2021 (1)

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048166136>